

arguments, sans descriptions trop pénibles et approfondies des programmes et des politiques.

Par ailleurs, cette étude comparée est très riche. À la différence d'une grande partie de la littérature comparative, les auteures ont choisi d'écrire ensemble chaque chapitre. Cette démarche évite la succession de monographies sans effort de synthèse et fait naître un ouvrage cohérent et argu-

menté. À ce titre, il apporte dans le domaine de la comparaison un point de vue méthodologique intéressant.

Émilie Rogne

Doctorante à l'École des hautes études en sciences sociales/Centre de recherche SHADIC
Lauréate de la bourse CNAF 2004

Sonya Michel et Rianne Mahon (dir.)

*Child care policy at the crossroads.
Gender and welfare state restructuring*

2002, New-York, Londres, Routledge, 350 pages.

Depuis une quinzaine d'années, la remise en cause des rapports de genre est au coeur de la crise et de la réforme des systèmes de protection sociale dans les pays développés. Les auteurs de cet ouvrage collectif le mettent en évidence par une analyse comparative centrée principalement sur les politiques d'accueil de la petite enfance, quel que soit le mode de garde. L'analyse porte essentiellement sur la remise en cause du modèle du « monsieur gagne-pain » et ses conséquences sur l'activité des femmes et les modes d'accueil des enfants. Ce modèle, où le père de famille assure l'essentiel des revenus financiers du ménage, est battu en brèche dans les sociétés post-industrielles. Celles-ci se caractérisent par une diversification du marché du travail où l'emploi industriel à vie, essentiellement masculin, est en partie supplanté par des emplois tertiaires beaucoup plus féminisés et plus précaires. Par ailleurs, ces sociétés font face à des changements sociodémographiques de grande ampleur avec la montée des divorces, la monoparentalité, le déclin de la fécondité. Ces évolutions contribuent à une crise sans précédent des politiques d'accueil et d'éducation des jeunes enfants. Ces dernières doivent être améliorées en tenant compte des politiques de retour au plein emploi et des politiques d'incitation pour rendre le travail plus attractif que les systèmes d'aide sociale. Ces ménages, les foyers monoparentaux notamment, doivent être encouragés à retrouver un emploi par un meilleur accès aux modes d'accueil, notamment collectifs. Les politiques de la petite enfance sont donc des politiques de l'emploi.

Pour les auteures féministes (au rang desquels se classent la plupart des rédacteurs du présent ouvrage), l'objectif principal des réformes des politi-

ques d'accueil de la petite enfance est de renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les contributions s'appuient notamment sur les travaux fondateurs de Gary Becker sur le fonctionnement micro-économique du ménage pour lequel l'égalité des genres dépend d'abord de la capacité des femmes à contribuer ou non à la richesse financière du ménage. Plus elles sont impliquées sur le marché du travail et contribuent financièrement à la bonne marche du foyer, plus les décisions au sein du ménage sont égalitaires. Les mères doivent donc pouvoir confier leurs enfants pendant le temps de leur activité professionnelle. Cependant, pour que l'égalité entre les hommes et les femmes progresse de manière satisfaisante dans toutes les strates de la société, il faut que les modes d'accueil à développer répondent à un haut degré de qualité. Ils doivent être universels, proposer des tarifs abordables pour toutes les familles, être ouverts à tous et pas seulement aux salariés (chômeurs et personnes en formation). Les employés de ces structures doivent être qualifiés et leurs compétences reconnues. Ces services doivent être soumis à un contrôle démocratique, notamment pour que la voix des mères de famille y soit entendue. Si ces conditions ne sont pas remplies pour permettre un développement des services collectifs, l'égalité entre homme et femme peut progresser mais de manière très inégalitaire. Les femmes salariées les plus riches paieront leur accès au marché du travail en recourant à des services privés onéreux ou dispensés par des nourrices peu qualifiées, souvent issues de l'immigration, et qui travaillent dans des conditions telles qu'elles sacrifient leur propre vie familiale.

L'approche comparée de cet ouvrage porte sur les principaux pays industrialisés membres fondateurs

de l'OCDE qui regroupe, entre autres, les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, les pays scandinaves, l'Espagne, l'Italie, le Japon. En s'appuyant sur la typologie de Gosta Esping-Andersen, les auteurs cherchent à comprendre les variations constatées des politiques d'accueil des jeunes enfants proposées par les différents modèles d'État-providence. Dans le chapitre introductif, Rianne Mahon montre que, malgré les différences institutionnelles et historiques, tous les systèmes de protection sociale ont entamé, depuis une vingtaine d'années, des réformes des politiques d'accueil qui aboutissent à une progression de l'égalité des statuts homme-femme. G. Esping-Andersen distingue les différents systèmes de protection sociale en fonction du degré de partage des responsabilités entre solidarité publique et assurances privées mais également en fonction du degré d'incorporation des thèses féministes dans leurs réformes. En effet, dans un mouvement de « défamilialisation » – pour reprendre le terme du célèbre théoricien scandinave –, un certain nombre de fonctions assurées auparavant dans un cadre familial, notamment la garde des enfants, sont prises en charge désormais soit par le marché soit par des services collectifs.

Dans les régimes libéraux de protection sociale, le développement de l'accueil des jeunes enfants a été assuré en priorité par le marché. L'égalité homme-femme a progressé de manière globale mais au détriment des rapports sociaux et raciaux, et par un développement d'emplois précaires dans le secteur informel. Dans les régimes sociaux-démocrates, où le principe solidariste a été maintenu, le mouvement de défamilialisation a été accompagné par le développement de modes d'accueil public quasi universels, ceux-ci étant pleinement intégrés dans le système de protection sociale. L'égalité entre les hommes et les femmes a progressé tant sur le marché du travail que dans la prise en charge des enfants. Ces services ont été financés prioritairement par l'impôt pour ne pas peser sur le coût du travail. Dans les régimes conservateurs ou bismarkiens, des services de prises en charge ont été développés mais ils ont le plus souvent abouti à un renforcement des inégalités de genre. La défamilialisation y est plus limitée. Les proches, notamment les grands-parents, sont le recours essentiel pour garder les jeunes enfants.

La typologie de G. Esping-Andersen peine à masquer une grande diversité de situations au sein de chaque système de protection sociale. Parmi les pays libéraux, l'Australie et le Canada, notamment la province du Québec, se distinguent du Royaume-Uni et des États-Unis car ils se sont engagés dans des politiques en faveur des modes d'accueil collectif. Au sein des États conservateurs bismarkiens, la France et la Belgique doivent être distinguées des pays méditerranéens. Les pays de ce modèle conservateur offrent des systèmes d'école mater-

nelle parfois quasi universels (comme en France) mais les pays du Sud de l'Europe sont très en retard pour ce qui concerne les modes d'accueil collectifs. Il faut noter que cet ouvrage étend le champ de la comparaison au Japon ainsi qu'aux pays de l'Europe orientale nouvellement intégrés dans l'Union européenne, et dont l'évolution se rapproche souvent des régimes conservateurs.

Les variables analysées dans cette somme ne se limitent pas à l'étude de la répartition des différents types de mode d'accueil, qu'ils soient collectifs ou privés, formels ou informels, familiaux ou non familiaux. La variable politique tient une place essentielle dans l'analyse. Les différents contributeurs montrent ainsi comment les thèses féministes sont prises en compte dans les débats politiques nationaux. Les différentes analyses convergent sur un point : l'égalité homme-femme est souvent prise en compte mais elle fait toujours l'objet d'une combinaison avec d'autres objectifs, l'employabilité et/ou le soutien à la fécondité.

Les nombreuses analyses des cas européens seront lues avec intérêt, notamment l'excellent chapitre rédigé par Kimberley J. Morgan, professeure-assistante à l'Université George Washington et auteure d'une thèse de doctorat comparée sur les politiques d'accueil de la petite enfance qui porte notamment sur la France. L'école maternelle permet à cette dernière de se différencier nettement des caractéristiques principales des États-providence bismarkiens. En outre, les Françaises sont entrées dans le marché du travail de manière précoce, ce qui explique l'ancienneté des politiques de prise en charge des jeunes enfants. Cependant, comme au Danemark, les modes d'accueil des enfants âgés de moins de 3 ans ont fait les frais des politiques de limitation budgétaires dans les années soixante-dix et quatre-vingt, ce qui expliquerait le différentiel de développement avec d'autres pays comme la Suède. Le soutien financier croissant apporté aux assistantes maternelles et à la garde à domicile mais, surtout, le développement de congés parentaux longs et peu rémunérés (dans le cadre de l'allocation parentale d'éducation) ont limité les fonds disponibles pour la garde collective au cours de la période plus récente, au détriment de l'égalité entre les genres. La rigueur de la comparaison et la précision de chaque monographie assurent une très grande qualité à l'ouvrage. Par ailleurs, l'approche féministe n'est jamais assimilable à une approche monocausale et réductrice. L'exercice a été délicat à mener compte tenu de la différence des contextes culturels et sociaux et dans la mesure où les services d'accueil varient fortement non seulement en nombre mais également dans leur variété. Le résultat de l'analyse présentée n'en est que plus louable.

Le seul regret porte sur l'ancienneté des données. Les quatre années passées depuis l'écriture du livre ont probablement accru certaines tendances, notamment de convergence. L'égalité entre les genres est

prise en compte de manière croissante par les institutions transnationales telles que l'OCDE et la Banque mondiale ; l'Union européenne en a fait l'un de ses chevaux de batailles. La plupart des pays européens ont progressé, par exemple, dans le domaine des congés parentaux. De même, dans des États traditionnellement en retard pour ce qui concerne l'accueil collectif, des inflexions impor-

tantes ont eu lieu, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni. Leur l'objectif, aujourd'hui, est de créer des services universels. Le renouvellement de l'exercice est donc souhaitable et attendu !

Jérôme Minozio

CNAF – Direction des statistiques,
des études et de la recherche

Mary Daly et Katherine Rake

Gender and the welfare state. Care, work and welfare in Europe and the USA

2003, Polity Press, 212 pages.

Depuis une quinzaine d'années, les relations entre les rapports de genre et l'État-providence sont au cœur des études dites « de genre » (*gender studies*) et font aujourd'hui l'objet d'une littérature comparative importante (1). L'ouvrage de Mary Daly et Katherine Rake s'inscrit directement dans ce courant de recherches, en prenant appui sur les résultats de nombreux travaux menés précédemment, tout en les explorant plus spécifiquement et en les confrontant à des données empiriques actuelles.

L'objectif des deux auteures est d'apporter des éléments de réponse à une question claire : de quelles façons les États-providence affectent-ils les relations de genre ? Formulées d'emblée comme postulats de départ de l'ouvrage, plusieurs convictions sont à l'origine de cette question. En premier lieu, M. Daly et K. Rake partent du principe que les politiques mises en œuvre dans le cadre de l'État-providence sont dirigées par certaines normes et valeurs fixes concernant les rapports entre les genres. Elles supposent ensuite que les rapports de genre se forment, en grande partie, en fonction des actions publiques menées par l'État-providence et, enfin, que ce dernier exerce une influence plus ou moins directe sur les rapports de genre par son rôle dans la distribution des ressources, des positions sociales et des relations de pouvoir. Ces mêmes convictions justifient l'intérêt de l'ouvrage, notamment en période de réformes sociales importantes où le changement des rôles et des relations entre les

deux sexes tient incontestablement une place majeure, comme en témoigne l'intérêt public croissant pour les problèmes de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Partant de ces perspectives, et afin de cerner les interconnexions multiples entre rapports de genre et État-providence, M. Daly et K. Rake proposent trois entrées : le soin aux autres (*care*), le travail rémunéré (*work*) et le bien-être (*welfare*). Il s'agit de trois sphères de la société qui déterminent fortement les conditions et les formes de vie des femmes à un niveau microéconomique, en particulier dans leur rapport avec le genre masculin. En même temps, ces sphères représentent des fonctions clés pour toute société moderne à un niveau macroéconomique. Un chapitre de l'ouvrage est consacré à la compréhension du rôle de chacune de ces entrées dans l'analyse des relations qui se lient entre genre et État-providence. Confrontant les connaissances développées dans la littérature existante aux observations venant des divers terrains nationaux, les auteures montrent ainsi que l'organisation de la prise en charge des personnes dépendantes (jeunes enfants et personnes âgées en premier lieu) au sein d'une société est en lien direct avec les possibilités pour les femmes d'occuper un travail rémunéré, d'accéder aux positions de pouvoir et de créer des ressources financières propres. Les conditions du « *care* », tant en termes de parentalité, d'exercice d'un métier dans les structures de garde

(1) Voir notamment Lewis J., 1992, *Gender and the development of welfare regimes*, *Journal of European Social Policy*, 2 (3), 159-73 ; Orloff A., 1993, *Gender and the social rights of citizenship: the comparative analysis of gender relations and welfare states*, *American Sociological Review*, 58 (3), 303-28 ; Sainsbury D., 1994, *Gendering the Welfare State*, Sage, Londres.